

CCPIE STAKEHOLDERS DIALOGUE

Introduction

*Barbara Dewulf,
Bruxelles Environnement
Directrice générale adjointe*

Belgian Presidency of the
Council of the European Union
January – June 2024





ORGANISATION & MOBILISATION

Environnement



CCPIE

- Quoi ? groupe ad hoc CCPIE créé en 2021
- Qui ? représentants d'administrations & cabinets
- Pour quoi ?
 - Préparer la Présidence belge (ENVI) tant sur le plan du contenu (priorités) que de l'organisation (budget, événements, etc.)
 - Assurer une coordination entre toutes les entités et un partage d'informations
 - Assurer que la Belgique parle d'une seule voix dans le cadre de sa présidence
- Des équipes renforcées
- **Coordination** : constitution d' « équipes-dossiers » (chair, alternate, pilote, expert national)





Et pour vous, stakeholders ?

Focus SHD

- Participer à de nombreux événements
- Envoyer des messages et points d'attention



CCPIE
STAKEHOLDERS DIALOGUE

Programme belge

*Barbara Dewulf,
Bruxelles Environnement,
Directrice générale adjointe*

**Belgian Presidency of the
Council of the European Union
January – June 2024**



Framework for Presidency priorities

- 1. Defending rule of law, democracy, and unity*
- 2. Strengthening our competitiveness*
- 3. Pursuing a green and just transition*
- 4. Reinforcing our social and health agenda*
- 5. Protecting people and borders*
- 6. Promoting a global Europe*

**PROTECT,
STRENGTHEN,
PREPARE**



PROGRAMME

Environnement

ENVIRONNEMENT

Le programme de transition écologique de l'UE se fonde sur le besoin urgent de faire face à la triple crise du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité, conjugué à la nécessité de parvenir à une société équitable, résiliente et circulaire. Ces crises ayant souligné l'importance de prendre des mesures décisives et holistiques, le pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) a placé la transition écologique au cœur de l'ensemble des propositions politiques de l'UE. Dans ce contexte, la Présidence poursuivra la mise en œuvre des initiatives politiques de l'UE dans le cadre du pacte vert, et veillera à ce que toutes les politiques soient élaborées et exécutées dans le respect des objectifs climatiques et environnementaux. En parallèle, elle adoptera l'approche « Un monde, une seule santé » et poursuivra ces efforts dans le prochain programme stratégique.

Lien utile :

- Le programme complet est disponible en 4 langues ([EN](#), [FR](#), [NL](#), [DE](#))

be
EU

belgium24.eu

FAIRE PROGRESSER LES OBJECTIFS DU PACTE VERT POUR L'EUROPE

La Présidence belge se concentrera en priorité sur la conclusion de dossiers législatifs essentiels pour permettre la mise en œuvre rapide des objectifs du pacte vert pour l'Europe.

À cet effet, au moins deux dossiers viendront compléter les travaux menés dans le cadre du paquet « Ajustement à l'objectif 55 », qui appuiera les efforts de l'UE pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Pour ce faire, la Présidence finalisera les négociations interinstitutionnelles relatives à la proposition de créer un cadre de certification à l'échelle de l'Union pour les absorptions de carbone et à la révision des normes d'émissions de CO₂ pour les véhicules utilitaires lourds.

En outre, la Présidence belge fera progresser les négociations interinstitutionnelles sur des dossiers critiques, tels que la proposition de règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, la révision de la directive sur la qualité de l'air et de la directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires.

La Présidence continuera également à travailler sur la proposition de directive sur les allégations écologiques, la révision de la directive-cadre relative aux déchets en ce qui concerne les objectifs de réduction du gaspillage alimentaire et les règles dans le domaine des produits textiles, et la révision en cours de la directive relative aux véhicules hors d'usage.

Par ailleurs, la Présidence s'efforcera de faire avancer les négociations relatives à la directive sur la surveillance des sols, poursuivra la bonne mise en œuvre de la Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques, et encouragera les discussions sur certains de ses aspects, tels que les microplastiques et les PFAS.

ENGAGER LE DÉBAT SUR L'AVENIR ÉCOLOGIQUE DE L'EUROPE

La Présidence belge stimulera le débat sur le pacte vert pour l'Europe au-delà de 2024. Ce faisant, elle explorera des approches pertinentes pour aborder le lien entre changement climatique, économie circulaire, biodiversité et pollution au-delà de 2024.

À cet égard, la Présidence facilitera le dialogue sur les prochaines communications de la Commission européenne relatives à un objectif climatique de l'UE à l'horizon 2040 et aux risques liés au climat, ainsi qu'à la Stratégie industrielle de gestion du carbone et à l'évaluation à mi-parcours du huitième programme d'action pour l'environnement. L'objectif est de stimuler la réflexion sur l'avenir des politiques de l'UE en matière de climat et d'environnement.

La Présidence s'efforcera également de réaliser des progrès durables pour améliorer les capacités d'adaptation et de préparation de l'Union, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité au changement climatique. À cette fin, la Présidence facilitera les discussions autour des avantages considérables que la nature, les écosystèmes et les solutions fondées sur la nature – y compris dans les zones urbaines – peuvent apporter à l'adaptation au changement climatique.

De plus, la Présidence belge favorisera le dialogue sur l'avenir de la transition vers une économie circulaire, entre autres sur les moyens d'améliorer la gestion durable des ressources et de réduire davantage l'empreinte matérielle de la consommation et de la production européennes. Les efforts à déployer dans ce cadre devront être pluridimensionnels, mais il sera avant tout essentiel d'établir un processus d'évaluation, de consolidation et de développement de ses systèmes de gouvernance et de contrôle.

GARANTIR UNE TRANSITION JUSTE

La Présidence belge mettra tout en œuvre pour assurer une transition juste vers une société climatiquement neutre et résiliente, façonnée par et pour les citoyens. En vue de mener à bien cette transition vers une société où personne n'est laissé de côté (Leave no one behind), un haut niveau de bien-être général devra être garanti, en prenant en compte en premier lieu les besoins des citoyens et des travailleurs les plus exposés.

Une attention particulière devra également être accordée au rôle des PME dans cette transition juste, compte tenu de leur importance dans la transition vers une économie plus verte.

Sur la base de ces considérations, la Présidence mènera des discussions et réflexions sur la poursuite de la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et sur l'avenir des politiques de l'UE en matière de climat et d'environnement. En parallèle, la Présidence s'efforcera d'identifier les initiatives politiques, investissements, mécanismes de coordination, mesures de soutien appropriées et outils que l'Union européenne devra encore mettre en place pour garantir que la transition écologique soit une transition fondamentalement juste.

PROMOUVOIR LES AMBITIONS ÉCOLOGIQUES DE L'EUROPE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Dans le cadre des négociations internationales, la Présidence belge visera un haut degré d'ambition pour relever les défis internationaux et transversaux, en ce compris à l'occasion de la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Elle contribuera également, lors de la quatrième session du Comité intergouvernemental de négociation, à l'élaboration d'un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant destiné à lutter contre la pollution plastique.

Concernant la politique climatique internationale, la Présidence assurera le suivi des engagements pris lors de la 28^e Conférence des parties (COP28) de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques), et en particulier les résultats du bilan mondial qui est au cœur du cycle d'ambition de l'Accord de Paris. Sur cette base, elle commencera à préparer la COP29 ainsi que la prochaine contribution déterminée au niveau national de l'UE, et ce, dans le respect de toutes les exigences légales telles que prescrites par la loi européenne sur le climat. En ce qui concerne la biodiversité, la Présidence maintiendra le haut niveau d'ambition de l'UE en matière de suivi à la fois du traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et des engagements pris lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Elle assurera également la coordination des préparatifs de la COP16 de la CDB. La Présidence belge apportera par ailleurs une contribution constructive au sein du groupe de travail in-

tergouvernement. la perspective de des Nations Unie certification (CNU également un rôle sein de la COP d pièces migratrices en œuvre des re de conformité de

ENVI & CLIMATE PRIORITIES

Les accents belges



**Adaptation
&
Resilience**

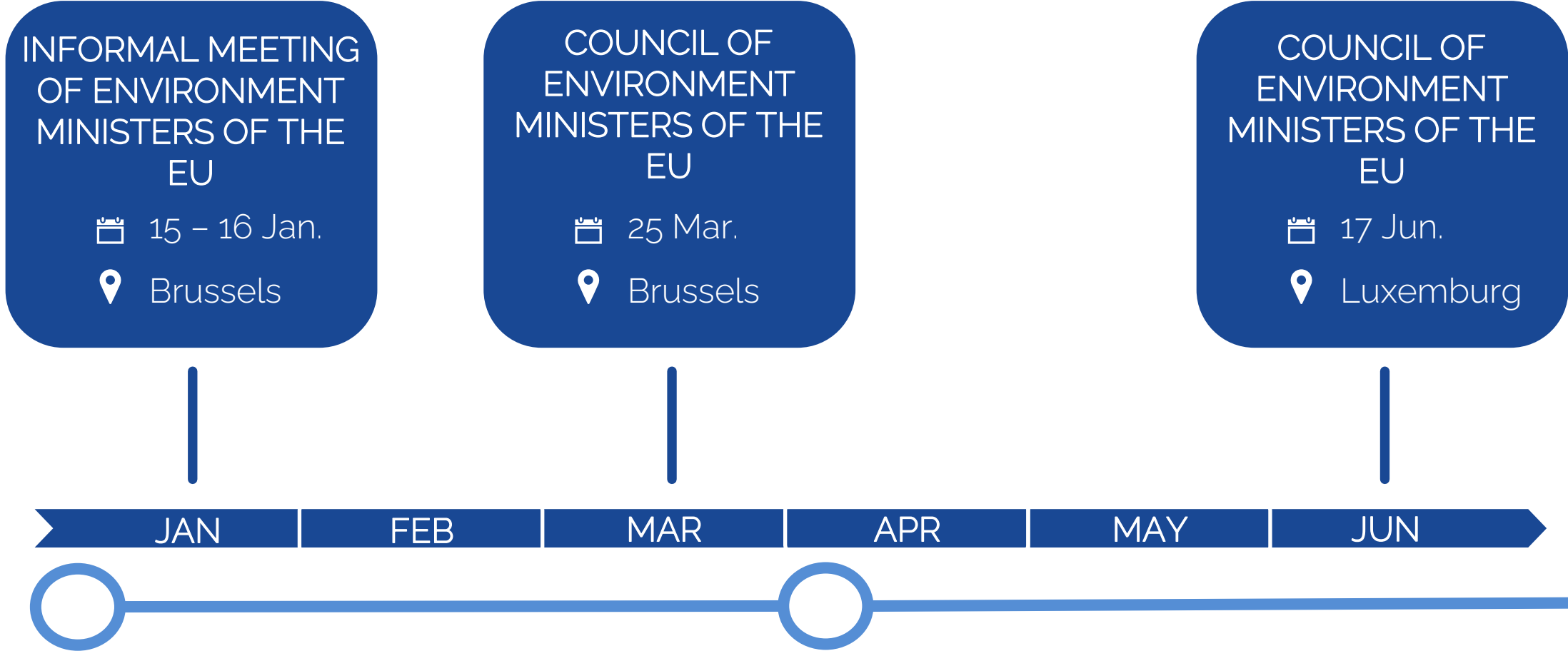
**Circular Economy
&
Resource
Efficiency**

**Just
Transition**



EVENTS

Environment Councils



EVENTS

Informal Environment Council 15-16 January 2024

Programme

- Quand ? 15-16 janvier 2024
- Où ? Bruxelles, Palais d'Egmont
- Qui ? Ministres ENVI de l'UE, pays EFTA, EEA, EEB
- Quoi ?
 - Working session 1 : **Adaptation & résilience** - Leena Ylä-Mononen)
 - Working lunch : **Neutralité climatique – missing links**
 - Working session 2 : **Transition juste** - Rudy de Leeuw
 - Working session 3 : **Economie circulaire** - Hans Bruyninckx



Merci ! Bedankt !

Pour en savoir plus :

Liens utiles :

- [Site web](#) officiel de la Présidence belge
- [Programme](#) complet
- [Calendrier](#) des événements
- [CCPIE](#)

*Barbara Dewulf,
Bruxelles Environnement,
Directrice générale a.i.*

